



Paris, le 17 février 2006.

Projet d'accord Lagardère - Vivendi Universal - Groupe Canal+ pour la montée de Lagardère à hauteur de 20 %, avec option de montée à 34 %, au capital de Canal+ France

Lagardère, Vivendi Universal et Groupe Canal+ annoncent un projet d'accord aux termes duquel Lagardère, déjà partenaire de Groupe Canal+ au sein de CanalSat, rejoindrait Groupe Canal+, TF1 et M6, au capital de Canal+ France¹, ensemble qui regrouperait la totalité des activités de Groupe Canal+ et de TPS dans la télévision payante en France.

En devenant le deuxième actionnaire de Canal+ France, Lagardère renforcerait significativement sa présence dans la télévision payante en France.

Le nouvel ensemble serait ainsi détenu par :

- Groupe Canal+ à 65 %,
- Lagardère à 20 %,
- TF1 à 9,9 %,
- M6 à 5,1 %.

Vivendi Universal, via Groupe Canal+, détiendrait le contrôle exclusif du nouvel ensemble.

Lagardère prendrait une participation de 20 % par apport de sa participation de 34 % dans CanalSat et un achat complémentaire d'actions Canal+ France pour un montant de 525 millions d'euros, en numéraire.

Lagardère bénéficierait en outre d'une option d'achat portant sur 14 % supplémentaires du nouvel ensemble exerçable 3 ans après la réalisation de l'opération. A cette date, ce prix d'exercice serait à valeur de marché et d'un montant minimum de 1,05 milliard d'euros, correspondant à une valorisation de 7,5 milliards d'euros pour 100 % de Canal+ France.

Ce projet d'accord sera soumis à la consultation des instances sociales et institutions représentatives du personnel concernées, au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et à l'approbation des autorités de concurrence.

¹ Canal+ France (nom temporaire) serait constitué de l'ensemble des actifs actuels de TPS et de Groupe Canal+ dans la télévision à péage : CanalSat à 100 %, Canal+, TPS, Multithématiques, MediaOverseas, Sport+, Canal+ Active et Kiosque.

StudioCanal, Cyfra+, la régie publicitaire, le PSG et i>TELE ne font pas partie de Canal+ France et restent détenus à 100 % par Groupe Canal+.

L'objectif est que la nouvelle entité, qui détiendra notamment 100 % de CanalSat et de TPS, soit mise en place au troisième trimestre 2006.

Le nouvel ensemble constituera un acteur français de l'audiovisuel de premier plan, en mesure d'affronter la concurrence des grands groupes médias étrangers et des opérateurs du câble et de l'Internet. Il contribuera à dynamiser et à élargir le marché français de la télévision en proposant aux consommateurs une offre plus riche, diversifiée et attractive.

A propos de Vivendi Universal :

Vivendi Universal est un acteur majeur et mondial des médias et des télécommunications, présent dans la musique (Universal Music Group), les jeux interactifs (Vivendi Universal Games), la télévision et le cinéma (Groupe Canal+) et les télécommunications (SFR et Maroc Telecom). Vivendi Universal détient 20 % de NBC Universal, un géant mondial des médias présent dans la production de films et d'émissions de télévision, la diffusion de chaînes de télévision et l'exploitation de parcs à thèmes.

A propos de Lagardère SCA :

Lagardère est un leader dans le secteur des médias (éditeur de livres et de presse, audiovisuel, distribution de presse et de produits culturels). Lagardère fait partie du CAC 40 indice de référence de la bourse de Paris.

Avertissement Important :

Vivendi Universal est une société cotée aux NYSE et Euronext Paris SA et le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions du US Private Sector Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment le risque que Vivendi Universal, Lagardère, TF1 et M6 n'obtiennent pas les autorisations nécessaires à la finalisation de l'opération de même que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi Universal auprès de la US Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des Marchés Financiers. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents enregistrés par Vivendi Universal auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de la US Securities and Exchange Commission sur le site web www.sec.gov ou directement auprès de Vivendi Universal.

CONTACTS - VIVENDI UNIVERSAL :

MEDIA

Paris

Antoine Lefort

+33 (0) 1 71 71 11 80

Agnès Vétillart

+33 (0) 1 71 71 30 82

Alain Delrieu

+33 (0) 1 71 71 10 86

New York

Flavie Lemarchand-Wood

+(1) 212.572.1118

INVESTOR RELATIONS

Paris

Daniel Scolan

+33 (0) 1 71 71 32 91

Laurence Daniel

+33 (0) 1 71 71 12 33

Edouard Lassalle

+ 33 (0) 1 71 71 30 45

New York

Eileen McLaughlin

+(1) 212.572.8961

CONTACTS - LAGARDERE :

MEDIA

Thierry Funck-Brentano

+33 (0) 1 40 69 16 34

tfb@lagardere.fr

Jean-Pierre Joulin

+33 (0) 1 40 69 18 03

jpjoulin@lagardere.fr

Arnaud Molinié

+33 (0) 1 40 69 16 72

amolinie@lagardere.fr

INVESTOR RELATIONS

Laurent Carozzi

+33 (0) 1 40 69 18 02

lcarozzi@lagardere.fr